

GRANDIR SANS VIOLENCE

une campagne pour sensibiliser et accompagner les parents et professionnel·les de l'éducation

Un an après l'adoption du décret pour interdire la violence envers les enfants dans tous les domaines touchant à l'éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles (3 octobre 2023), la section belge de l'ONG Défense des Enfants International (DEI-Belgique) et ses partenaires sortent la campagne #GrandirSansViolence pour sensibiliser et accompagner les parents et les professionnel·les de l'éducation.

Des chiffres alarmants

Par « violence dite éducative ordinaire » (VDEO) on entend tout acte de violence physique, verbale ou psychologique que les adultes utilisent envers les enfants dans l'intention de les éduquer.

En Belgique, les parents et les professionnel·les de l'éducation utilisent encore régulièrement des violences psychologiques, verbales et physiques envers les enfants, à titre éducatif.

- ➔ **Plus d'une personne sur cinq (22%) pense que les punitions physiques sont bénéfiques pour l'éducation**, tandis que **17% estiment que les punitions psychologiques** le sont également, selon un sondage représentatif réalisé auprès de plus de 2000 personnes en Belgique francophone en mars 2020, juste avant la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement.
- ➔ **Trois quart (75%) des participant·es ont observé ou subi des violences ordinaires en milieu scolaire**, telles que des moqueries, des lancements d'objets, des tirages d'oreilles et des fouilles de cartables, selon une étude menée par la Fédération des Parents de l'Enseignement officiel (FAPEO) en octobre 2023 auprès de 510 adultes (parents d'élèves, anciens élèves et enseignant·es).

"S'il (en parlant de son père) prend la ceinture et dit qu'il va frapper mais ne frappe pas, ça va."

P., 10 ans. Témoignage récolté par DEI-Belgique.

Les mots aussi laissent des traces

Les violences verbales et psychologiques sont plus insidieuses et difficiles à détecter. Pourtant, elles sont encore souvent utilisées pour éduquer... Alors que la violence n'éduque pas et que, comme le prouvent des centaines d'études, elle a des conséquences à court et à long terme sur les enfants: anxiété, perte d'estime de soi, hyper vigilance, comportements violents, antisociaux, délits...

"Il faut t'en mettre une pour que tu comprennes?",
"T'es vraiment bête ou tu le fais exprès?",
"Même ta petite soeur comprend ça!"

Exemples repris dans le spot vidéo de sensibilisation de la campagne
#GrandirSansViolence

Mettre des limites

Il ne faut pas confondre éducation sans violence et éducation laxiste. Le parent ou le professionnel·le doit mettre des limites à l'enfant, qui en a besoin. C'est pour cela que la campagne #GrandirSansViolence existe : pour soutenir les parents et les professionnel·les de l'éducation en leur proposant des astuces et des ressources. Le message: vous n'êtes pas seul·e.

Une campagne en ligne et dans les transports en commun

Découvrez la campagne #GrandirSansViolence à partir du 5 novembre 2024, et durant le mois de décembre:

- ➔ **Levez les yeux dans les transports en commun** : dans les métros 1 et 5 de la STIB à Bruxelles et les bus du TEC à Mons, Charleroi, Liège, Arlon, Wavre et Tournai.
- ➔ Découvrez le **spot vidéo de sensibilisation de 30 secondes** sur les réseaux sociaux Meta (Facebook et Instagram) et Google (YouTube) ainsi que des bannières web.
- ➔ Partagez **les publications sur les réseaux sociaux de DEI-Belgique**, mettant en lumière la problématique, les conséquences et les alternatives aux VDEO
- ➔ **Téléchargez les affiches A3 et les dépliants (4 pages)** à destination des professionnel·les sur le site www.grandirsansviolence.be
- ➔ **Retrouvez l'ensemble de la campagne sur le site www.grandirsansviolence.be** qui reprend des astuces à destination des parents et professionnel·les de l'éducation pour une éducation sans violence ainsi que les aides disponibles. Il inclut tous les supports de campagne.

Faire évoluer les mentalités et les pratiques

La Belgique est l'un des derniers pays européens à ne pas encore être doté d'une loi non punitive au niveau fédéral pour protéger les enfants contre les violences dans l'éducation. Pourtant, elle a été rappelée à l'ordre par de multiples instances internationales et des propositions concrètes ont été avancées par la société civile ces 20 dernières années. Le 20 novembre 2023, journée internationale des droits de l'enfant, DEI-Belgique avait attaqué l'Etat belge en justice pour défaut de législation. >> [Voir la vidéo explicative \(1min30\)](#)

La situation dans d'autres pays européens prouve que la meilleure manière de faire évoluer les mentalités et les pratiques est de combiner une campagne et une loi non punitive. En 1979,

la Suède était devenue le premier pays au monde à interdire toutes formes de châtiments physiques envers les enfants et avait fait sensation avec une campagne marquante pour sensibiliser le public à ce sujet.

Partenaires

La campagne #GrandirSansViolence est soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles et les partenaires officiels sont: l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ), la Fédération des Parents et des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO), le Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE), la Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant (CODE), le Groupe pour l'Abolition des Mutilations sexuelles Féminines (GAMS), la Fédération francophone des Écoles de Devoirs (FFEDD), Fédération des équipes SOS Enfants, le Service Droit des Jeunes (SDJ).

Sa conception a été pensée en concertation avec un comité de pilotage composé de 27 représentant·es de différents secteurs : des expert·es des VDEO (violences dites éducatives ordinaires), des experts·es de la maltraitance, des experts·tes des droits de l'enfant, des experts·tes de l'enfance/de la jeunesse... Elle a été testée et améliorée suite aux retours du public cible des professionnel·les de l'éducation et des parents.

Citations des partenaires de la campagne

- ➔ **Solayman Laqdim, Délégué Général aux droits de l'enfant** : « *La violence, qu'elle soit physique, psychologique ou verbale, n'est jamais dans l'intérêt des enfants. Elle n'est pas un outil d'éducation mais elle peut se transformer en arme dangereuse. Disons stop aux violences dites «éducatives ordinaires» pour respecter les droits de nos enfants.* »
- ➔ **Pierre-Yves Rosset, directeur du Service Droits des jeunes de Bruxelles (SDJ)** : « *La violence à l'encontre des enfants est une pratique insidieuse qu'il faut éradiquer au nom de la dignité humaine et de l'égalité devant la loi. La violence n'est jamais éducative. Elle est totalement contre-productive, elle porte atteinte à l'intégrité physique, psychologique, morale, émotionnelle et affective de l'enfant et contribue à l'institutionnalisation de rapports de domination au sein de la société.* »
- ➔ **France De Staercke, détachée pédagogique à la Fédération des Parents et des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO)** : « *La FAPEO est convaincue de l'importance d'une telle campagne pour en finir avec les violences éducatives, et donne son soutien inconditionnel à la campagne #GrandirSansViolence. L'École aussi doit prendre ses responsabilités dans la déconstruction des violences institutionnelles. Pour #GrandirSansViolence, il faut donner aux jeunes du pouvoir dans l'espace démocratique ; à l'école et dans la société. Pour lutter contre les Violences Dites Éducatives Ordinaires, il faut privilégier la communication non-violente, améliorer le climat scolaire et viser la justice sociale plutôt que les performances.* »
- ➔ **Sandrine Piron, formatrice à la Fédération francophone des Écoles de Devoirs (FFEDD)** : « *Les mots que nous prononçons aujourd'hui façonnent les adultes de demain, unissons nos voix pour une éducation sans violence.* »

Contacts presse

Pour toute question ou demande d'interview, contactez :

- ➔ **Adèle Dachy** Responsable communication de DEI-Belgique
T 0492/82.73.58
E adele.dachy@defensedesenfants.be
- ➔ **Benoit Van Keirsbilck** Directeur de DEI-Belgique
T 0497/42.07.77
E bvankeirsbilck@defensedesenfants.be

